

RECONVERSION



▼ LIEU

Hérault
Jonquières
AOP Terrasses du Larzac

▼ INFOS CLÉS

- Surface du domaine :
10 ha de vigne AOP Terrasses
du Larzac et 4 ha de terres
à planter
- Vignes : 230 000 €
- Bâtiments : 400 000 €
- Matériel : 170 000 €
- Nom de domaine : 30 000 €

S'installer et participer au développement d'une appellation

RECONVERSION

S'installer et participer au développement d'une appellation

► CONTEXTE

Isabelle et Vincent G. travaillent dans un cabinet de conseil en management à Paris. Ils décident de changer de vie. Ils entreprennent des études d'œnologie et de viticulture en Bourgogne. Ils réfléchissent à la région où ils aimeraient s'établir, puis prennent contact avec la Safer Languedoc-Roussillon et exposent leur projet d'installation en viticulture.

► PROBLÉMATIQUE

Comment finaliser le projet de nouveaux viticulteurs tout en cherchant le bien qui leur correspond ?

► ACTION DE LA SAFER

La Safer propose au couple plusieurs opportunités dans l'ensemble de la région Languedoc-Roussillon. A mesure des visites, leur projet s'affine. Leur choix se porte finalement sur le Mas Cal Demoura, qu'ils acquièrent avec l'aide de la Safer, dans la future appellation d'origine contrôlée Terrasses du Larzac. C'est une appellation neuve où tout reste à construire. S'y installent beaucoup de nouveaux viticulteurs venant d'horizons divers.

■ RÉSULTATS

Depuis, Vincent s'est fortement investi dans la rénovation de l'exploitation. Impliqué aussi localement, il devient président de l'appellation. Il produit des vins remarquables. Son domaine a acquis une notoriété forte.



« Grâce à l'accompagnement de la Safer, nous avons pu réaliser notre projet de devenir vignerons. Depuis, nous participons activement au développement de la notoriété de notre appellation. »

Vincent G.

Contactez la Safer de votre région
Coordonnées sur www.safer.fr
Votre contact local :

 **safer**
Languedoc-Roussillon